

**FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (F.T.Q.)**

ÉTATS FINANCIERS

Au 30 novembre 2007

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires du
Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.),

Nous avons vérifié les bilans du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) au 30 novembre 2007 et au 31 mai 2007 et les états des résultats, des évolutions de l'actif net et des flux de trésorerie pour les périodes de six mois terminées les 30 novembre 2007 et 2006. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondage des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 30 novembre 2007 et au 31 mai 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les périodes de six mois terminées les 30 novembre 2007 et 2006 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés

Montréal, le 17 décembre 2007

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Bilans


(en milliers, sauf la valeur nette par action)

	30 novembre 2007 \$	31 mai 2007 \$
Actif		
Investissements (note 5)	3 143 110	3 056 834
Autres placements (note 6)	4 543 214	4 476 784
Débiteurs et autres actifs	214 992	360 895
Encaisse	15 046	9 408
Immobilisations (note 8)	63 814	65 282
Impôts futurs (note 15)	85	720
	7 980 261	7 969 923
Passif		
Montants sous gestion (note 9)	383 517	361 423
Créditeurs	172 473	347 546
Impôts sur les bénéfiques	11 263	21 166
Impôts futurs (note 15)	2 169	740
	569 422	730 875
Actif net	7 410 839	7 239 048
Nombre d'actions catégorie A en circulation	291 002	284 628
Valeur nette par action catégorie A	25,40	25,36

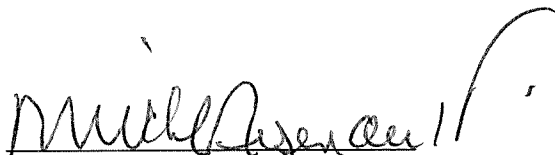
Éventualités (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



 Yvon Bolduc, administrateur



 Michel Arsenault, administrateur

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Résultats

Périodes de six mois terminées les
(en milliers, sauf le bénéfice par action)

	30 novembre 2007 \$	30 novembre 2006 \$
Produits (note 13)		
Produits réalisés		
Intérêts	104 359	94 990
Dividendes	27 298	19 616
Gain sur investissements et autres placements	55 412	99 948
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	(125 990)	15 144
	61 079	229 698
Charges d'exploitation (note 14)		
Frais corporatifs	14 181	14 652
Frais d'investissements et de placements	14 945	15 782
Frais de développement et d'administration de l'actionnariat et de formation économique	14 000	13 815
Taxe sur le capital	1 964	2 581
Amortissement du développement informatique et des autres immobilisations	2 413	2 717
	47 503	49 547
Bénéfice avant impôts	13 576	180 151
Impôts (note 15)	1 050	3 850
Bénéfice net	12 526	176 301
Nombre moyen pondéré d'actions catégorie A	287 843	279 801
Bénéfice par action catégorie A	0,04	0,63

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
Évolutions de l'actif net
Périodes de six mois terminées les
(en milliers)

	Capital- actions (note 11)	Surplus d'apport (note 11)	Bénéfices non répartis			Actif net
			Réalisés	Non réalisés	Total	
			\$	\$	\$	
30 novembre 2007						
Solde au début	6 370 141	368 883	285 810	214 214	500 024	7 239 048
Émissions d'actions	329 323					329 323
Variation nette des souscriptions d'actions	58					58
Bénéfice net réalisé			138 516		138 516	138 516
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée				(125 990)	(125 990)	(125 990)
Rachats d'actions	(150 261)		(19 855)		(19 855)	(170 116)
Virement (note 11)	60 000		(60 000)		(60 000)	-
Solde à la fin	6 609 261	368 883	344 471	88 224	432 695	7 410 839
30 novembre 2006						
Solde au début	6 065 763	368 883	116 184	44 769	160 953	6 595 599
Émissions d'actions	256 060					256 060
Variation nette des souscriptions d'actions	(22)					(22)
Bénéfice net réalisé			161 157		161 157	161 157
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée				15 144	15 144	15 144
Rachats d'actions	(140 914)		(12 059)		(12 059)	(152 973)
Virement (note 11)	30 000		(30 000)		(30 000)	-
Solde à la fin	6 210 887	368 883	235 282	59 913	295 195	6 874 965

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Flux de trésorerie

Périodes de six mois terminées les
(en milliers)

	30 novembre 2007 \$	30 novembre 2006 \$
Activités d'exploitation		
Rentrées de fonds – produits de placements et autres	118 585	131 967
Sorties de fonds – fournisseurs et rémunération	(54 088)	(51 131)
Impôts versés	(19 617)	(11 994)
	44 880	68 842
Activités de financement		
Apports de montants sous gestion	55 301	51 992
Retraits de montants sous gestion	(41 504)	(52 121)
Émissions et souscriptions d'actions	329 381	256 038
Actions rachetées	(176 326)	(154 871)
	166 852	101 038
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de financement	211 732	169 880
Activités d'investissement		
Acquisitions d'investissements	(384 801)	(392 067)
Produits de cessions d'investissements	269 927	378 508
Acquisitions d'autres placements	(7 230 212)	(4 279 221)
Produits de cessions d'autres placements	7 139 937	4 124 853
Développement informatique	(729)	(882)
Autres immobilisations	(216)	(555)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(206 094)	(169 364)
Augmentation de l'encaisse	5 638	516
Encaisse au début	9 408	6 081
Encaisse à la fin	15 046	6 597

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

1. Loi constitutive

Statuts et objectifs du Fonds

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (le «Fonds»), constitué par une loi de l'Assemblée nationale du Québec, est une compagnie à fonds social ayant pour objectifs :

- a) de faire des investissements dans des entreprises québécoises et de leur fournir des services dans le but de créer, maintenir ou sauvegarder des emplois;
- b) de favoriser la formation des travailleurs et travailleuses dans le domaine de l'économie et de leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec;
- c) de stimuler l'économie québécoise par des investissements stratégiques qui profiteront aux travailleurs et travailleuses ainsi qu'aux entreprises québécoises;
- d) de favoriser le développement des entreprises admissibles en invitant les travailleurs et travailleuses à participer à ce développement par la souscription aux actions du Fonds.

Pour ce faire, le Fonds vise à concentrer la majeure partie de ses investissements dans des placements non garantis, principalement dans des petites et moyennes entreprises (PME) situées au Québec. En règle générale, la participation du Fonds dans des projets vise à demeurer minoritaire.

Norme de 60 %

Le Fonds peut faire des investissements dans toute entreprise, avec ou sans garantie. Toutefois, au cours de chaque exercice financier, la part des investissements du Fonds dans des entreprises admissibles qui ne comporte aucune garantie doit représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen du Fonds de l'exercice précédent.

Le pourcentage des investissements moyens admissibles au regard de l'actif net moyen de l'exercice précédent était inférieur à 60 % au 31 mai 2007 et se situait à 55,5 % (2006, 53,2 %).

Cette situation oblige le Fonds à limiter ses émissions d'actions pour l'exercice financier suivant à 75 % de la valeur totale des actions émises de l'exercice précédent, à l'exception des actions acquises par retenue sur le salaire et par les contributions de l'employeur prévues aux conventions conclues jusqu'à la fin de l'exercice précédent.

Cependant, suite à des décisions du ministère des Finances du Québec annoncées le 9 novembre 2007 visant à favoriser la croissance du Fonds, le Fonds émettra environ 600 millions \$ d'actions donnant droit aux crédits d'impôt pour fonds de travailleurs pour l'exercice se terminant le 31 mai 2008.

2. Principales conventions comptables

Le Fonds est une société de placement en vertu de la note d'orientation en comptabilité sur les *Sociétés de placement* (NOC-18) et applique, à cet égard, les principes comptables y afférents.

L'état du résultat étendu n'est pas présenté car il n'y a pas de différence entre le bénéfice net et le résultat étendu.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
Notes complémentaires

2. Principales conventions comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses, notamment dans l'établissement de provisions et l'évaluation à la juste valeur des investissements et autres placements, qui influent sur les montants figurant dans les états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

Comptabilisation des instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction et le coût représente le coût historique.

Évaluation des instruments financiers

Tous les investissements et autres placements sont évalués à la juste valeur établie de la façon suivante :

a) Instruments financiers non cotés

Les instruments financiers non cotés sont constitués d'actions, de parts de sociétés, de prêts et avances, de garanties et cautionnements, d'obligations et d'instruments du marché monétaire. La juste valeur déterminée s'appuie sur des hypothèses raisonnables dont tiendraient compte des parties dans le cadre d'une transaction sans lien de dépendance et ce, pour tous les facteurs pouvant avoir un impact significatif sur la juste valeur. Les principales hypothèses incluent celles retenues pour déterminer les flux monétaires caractéristiques et le niveau de risque associé à ces flux. Les parts de fonds de fonds de couverture sont évaluées à la valeur établie par leurs administrateurs respectifs à la date la plus rapprochée de celle du bilan du Fonds.

b) Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont constitués d'actions, de parts de sociétés et d'obligations. Ces instruments sont évalués au cours acheteur à la clôture des marchés. Lorsque exceptionnellement ce cours ne reflète pas adéquatement la juste valeur d'un instrument, celui-ci est alors évalué selon des techniques d'évaluation appropriées dont, entre autres, les méthodes établies pour les instruments financiers non cotés.

c) Instruments financiers dérivés

Ces instruments sont évalués selon des techniques d'évaluation appropriées comprenant, entre autres, des modèles d'évaluation d'options utilisant notamment le cours acheteur pour les actifs et le cours vendeur pour les passifs à la clôture des marchés.

Tous les autres actifs et passifs financiers sont aussi évalués à la juste valeur.

Prêts de titres

Afin de dégager des produits supplémentaires, le Fonds effectue des opérations de prêts de titres sur son portefeuille de valeurs à court terme, d'actions et d'obligations. Ces produits sont présentés sous Produits d'honoraires et autres produits à la note 14, Charges d'exploitation.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

2. Principales conventions comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée probable de vie utile selon les méthodes et les taux annuels suivants :

	Méthodes	Taux
Bâtisses	linéaire	2,5 %
Mobilier et équipement de bureau	solde décroissant	20,0 %
Équipement informatique	linéaire	25,0 %
Développement informatique	linéaire	33,3 %

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Constatation des produits

Dividendes

Les dividendes non cumulatifs sont comptabilisés à la date de leur déclaration et les dividendes cumulatifs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Gains et pertes sur investissements et autres placements

Les gains et les pertes résultant de cessions d'investissements et d'autres placements, incluant les instruments financiers dérivés, sont comptabilisés au moment de la vente et présentés sous Gain sur investissements et autres placements et correspondent à l'écart entre le produit de cession et le coût moyen sans égard à la plus-value ou moins-value non réalisée comptabilisée au cours des exercices antérieurs, laquelle est renversée et prise en compte dans Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée.

Impôts sur les bénéfices

Le Fonds utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, des impôts futurs sont constatés en fonction des conséquences fiscales prévues des écarts entre la valeur comptable des éléments du bilan et leur valeur fiscale, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont.

Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires et ceux comptabilisés à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges en devises sont convertis au taux de change à la date de transaction. Les gains et les pertes de change sont constatés à l'état des résultats.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
Notes complémentaires

2. Principales conventions comptables (suite)

Avantages sociaux futurs

Le coût des prestations de retraite gagnées et des avantages complémentaires de retraite des gestionnaires et des employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des actifs des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des employés.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

L'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime, si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes se situe entre 9,8 et 14,5 années pour 2007 et 2006.

3. Modifications de conventions comptables

a) Instruments financiers – présentation et informations à fournir

En vertu du chapitre 3861, *Instruments financiers – présentation et informations à fournir*, les états financiers présentent à la note 18, Instruments financiers une description de la politique en matière de gestion des risques financiers.

b) Modifications comptables

En vertu du chapitre 1506, *Modifications comptables*, les états financiers présentent à la note 4, Modifications de conventions comptables futures, une description ainsi que les impacts des nouvelles normes comptables publiées mais non encore appliquées étant donné leur date d'entrée en vigueur.

4. Modifications de conventions comptables futures

Instruments financiers

L'ICCA a publié les chapitres 3862, *Instruments financiers – Informations à fournir*, 3863, *Instruments financiers – présentation et 1535, Informations à fournir concernant le capital*, qui sont entrés en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. Les deux premiers chapitres remplacent le chapitre 3861 *Instruments financiers – présentation et informations à fournir*. Le chapitre 3862 accorde une importance accrue aux informations à fournir sur les risques associés aux instruments financiers comptabilisés et non comptabilisés et la façon dont ces risques sont gérés. Le chapitre 3863 reprend les exigences du chapitre 3861. Le chapitre 1535 établit les normes d'information sur le capital et la façon dont il est géré.

Ces normes, qui visent les informations à fournir seront appliquées par le Fonds le 1^{er} juin 2008 et n'auront aucun impact sur ses résultats.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
Notes complémentaires

5. Investissements

(en milliers)	30 novembre 2007		31 mai 2007	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Non garantis				
Actions et parts cotées	739 227	874 876	614 715	847 426
Actions et parts non cotées	1 494 559	1 514 088	1 457 019	1 413 497
Prêts et avances	802 607	730 774	826 251	776 137
Garantis				
Prêts et avances	31 163	17 340	26 641	13 624
	3 067 556	3 137 078	2 924 626	3 050 684
Instrument financiers dérivés	–	6 032	–	6 150
	3 067 556	3 143 110	2 924 626	3 056 834

La rubrique Investissements inclut des titres en devises, libellés principalement en dollars américains, d'une juste valeur de 181,6 millions \$ (31 mai 2007, 209,8 millions \$).

Les ententes d'investissements peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat.

Risque de taux d'intérêt

Échéance (en milliers)	Prêts et avances à la juste valeur				Total \$
	Taux variables \$	Taux fixes		5 ans et plus \$	
		Moins d'un an \$	De 1 à 5 ans \$		
30 novembre 2007					
Non garantis	14 783	239 887	196 464	279 640	730 774
Taux moyen effectif	10,9 %	1,3 ¹ %	10,4 %	8,2 %	
Garantis	1 650	5 395	6 545	3 750	17 340
Taux moyen effectif	8,3 %	11,0 %	11,4 %	12,0 %	
31 mai 2007					
Non garantis	17 491	260 003	132 073	366 570	776 137
Taux moyen effectif	10,4 %	1,8 ¹ %	9,5 %	8,9 %	
Garantis	2 252	6 545	4 827		13 624
Taux moyen effectif	7,9 %	10,7 %	11,2 %		

1. Ce taux moyen inclut des avances remboursables à demande ne portant pas intérêt faites à une société en propriété exclusive au montant de 234,3 millions \$ (31 mai 2007, 209,9 millions \$). En excluant ces avances, le taux moyen effectif serait de 9,6 % (31 mai 2007, 7,8 %).

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

5. Investissements (suite)

Instruments financiers dérivés

Échéance (en milliers)	Moins de 6 mois \$	6 mois et plus \$	Total \$
30 novembre 2007			
Juste valeur ¹			
Contrats à terme sur actions		54	54
Contrats d'options sur actions			
Ventes d'options d'achat	(8 399)	(686)	(9 085)
Achats d'options de vente	1 365	4 613	5 978
Ventes d'options de vente	(58)	(2 278)	(2 336)
Contrats à terme sur obligations	(3 065)		(3 065)
	(10 157)	1 703	(8 454)
Valeur notionnelle			
Contrats à terme sur actions		78	78
Contrats d'options sur actions			
Ventes d'options d'achat	62 583	31 302	93 885
Achats d'options de vente	55 332	28 227	83 559
Ventes d'options de vente	41 653	22 512	64 165
Contrats à terme sur obligations	100 000		100 000
31 mai 2007			
Juste valeur ¹			
Contrats d'options sur actions			
Ventes d'options d'achat	(8 084)	(10 160)	(18 244)
Achats d'options de vente	36	1 344	1 380
Ventes d'options de vente	(6)	(347)	(353)
Contrats à terme sur obligations	4 770		4 770
	(3 284)	(9 163)	(12 447)
Valeur notionnelle			
Contrats d'options sur actions			
Ventes d'options d'achat	33 939	58 633	92 572
Achats d'options de vente	30 733	53 080	83 813
Ventes d'options de vente	25 575	43 260	68 835
Contrats à terme sur obligations	100 000		100 000

1. La juste valeur nette des instruments financiers dérivés est de -8,5 millions \$ (31 mai 2007, -12,4 millions \$). La juste valeur de ces instruments pour lesquels la valeur est positive est de 6,0 millions \$ (31 mai 2007, 6,2 millions \$) et est présentée aux Investissements. Ceux dont la valeur est négative est de 14,5 millions \$ (31 mai 2007, 18,6 millions \$) et est présentée aux Crédoiteurs.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
Notes complémentaires

5. Investissements (suite)

Répartition des investissements par secteur d'activité et risque maximal

	Secteur d'activité				Total \$
	Investissements technologiques \$	Manufacturier et primaire \$	Services et tourisme \$	Fonds régional ou local et immobilier \$	
30 novembre 2007					
Investissements au coût	812 742	680 627	944 635	629 552	3 067 556
Plus-value (moins-value) non réalisée	(224 469)	(102 854)	292 576	110 301	75 554
Juste valeur	588 273	577 773	1 237 211	739 853	3 143 110
Répartition des investissements effectués					
par les fonds régionaux ou locaux	9 427	58 471	39 945	(107 843)	-
Fonds engagés mais non déboursés ¹	313 587	57 350	152 672	53 261	576 870
Garanties et cautionnements ²		4 123	1 500	21 500	27 123
Risque maximal	911 287	697 717	1 431 328	706 771	3 747 103
31 mai 2007					
Investissements au coût	803 456	576 375	925 301	619 494	2 924 626
Plus-value (moins-value) non réalisée	(208 623)	(49 230)	310 350	79 711	132 208
Juste valeur	594 833	527 145	1 235 651	699 205	3 056 834
Répartition des investissements effectués					
par les fonds régionaux ou locaux	8 062	56 728	36 667	(101 457)	-
Fonds engagés mais non déboursés ¹	257 440	144 819	197 743	56 427	656 429
Garanties et cautionnements ²		5 673	1 500	21 500	28 673
Risque maximal	860 335	734 365	1 471 561	675 675	3 741 936

1. Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées, mais non encore déboursées à la date du bilan.

2. En vertu de l'article 17 de sa loi constitutive, lorsque le Fonds fait un investissement sous la forme d'une garantie ou d'un cautionnement, il doit établir et maintenir pour la durée d'un tel investissement une réserve équivalente à au moins 50 % de sa valeur. Cette réserve est constituée à même Autres placements.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
Notes complémentaires

5. Investissements (suite)

Le Fonds a octroyé des garanties et cautionnements qui ne comportent généralement pas d'échéances spécifiques et qui sont des engagements irrévocables du Fonds à effectuer les paiements d'entreprises partenaires qui ne pourraient pas respecter leurs obligations envers des tiers, pour un montant maximal total non actualisé et aux fins suivantes :

(en milliers)	30 novembre 2007	31 mai 2007
	\$	\$
Pour des emprunts sur des projets immobiliers	21 500	21 500
Pour l'exploitation et des marges de crédit d'exploitation – sans recours	5 623	7 173
Montant maximal	27 123	28 673

Au 30 novembre 2007 et au 31 mai 2007, il n'y a aucune moins-value non réalisée relativement aux garanties et cautionnements.

De plus, dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions prévoyant des indemnités. Ces indemnités sont habituellement en rapport avec les cessions d'investissements pour les représentations et garanties données et la responsabilité des administrateurs ou dirigeants du Fonds ou ses représentants auprès d'entreprises partenaires. Cette dernière responsabilité est couverte, sujet à certaines conditions, par une assurance responsabilité. La nature de ces conventions ne permet pas de faire une estimation raisonnable du montant maximal que le Fonds pourrait devoir payer aux contreparties. La direction du Fonds estime qu'il y a très peu de risques que ces obligations, en tenant compte des provisions constituées, occasionnent des charges importantes additionnelles.

6. Autres placements

(en milliers)	30 novembre 2007		31 mai 2007	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actions et parts	1 096 705	1 202 561	1 048 467	1 219 156
Parts de fonds de fonds de couverture	247 711	253 521	93 917	102 411
Obligations	2 683 363	2 681 953	3 114 550	3 100 648
Instrument du marché monétaire	381 443	380 487	7 810	7 829
	4 409 222	4 518 522	4 264 744	4 430 044
Instrument financiers dérivés	(1 274)	24 692	(984)	46 740
	4 407 948	4 543 214	4 263 760	4 476 784

La rubrique Autres placements inclut des titres en devises, libellés majoritairement en dollars américains, d'une juste valeur de 759,5 millions \$ (31 mai 2007, 636,3 millions \$).

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
Notes complémentaires

6. Autres placements (suite)

Répartition par échéance

Obligations

Échéance (en milliers)	Moins d'un an \$	De 1 à 5 ans \$	De 5 à 10 ans \$	De 10 à 20 ans \$	De 20 à 30 ans \$	30 ans et plus \$	Total \$
30 novembre 2007							
Juste valeur	265 382	888 701	853 809	221 673	399 888	52 500	2 681 953
Coût	268 108	895 824	858 191	219 253	390 060	51 927	2 683 363
Valeur nominale	265 295	876 863	856 926	207 105	357 966	47 518	2 611 673
Taux moyen effectif	4,3 %	4,7 %	4,8 %	5,3 %	5,5 %	5,1 %	4,9 %
Taux moyen nominal	5,3 %	5,2 %	4,8 %	5,9 %	6,1 %	5,7 %	5,3 %

31 mai 2007

Juste valeur	560 520	1 124 392	764 701	206 795	384 842	59 398	3 100 648
Coût	567 155	1 139 283	776 162	204 421	369 011	58 518	3 114 550
Valeur nominale	558 245	1 113 804	754 042	190 256	338 558	54 118	3 009 023
Taux moyen effectif	4,3 %	4,5 %	4,8 %	5,3 %	5,6 %	5,1 %	4,8 %
Taux moyen nominal	5,7 %	5,1 %	5,1 %	6,0 %	6,2 %	5,6 %	5,4 %

Instruments du marché monétaire

Échéance (en milliers)	Moins d'un mois \$	De 1 à 6 mois \$	6 mois et plus \$	Total \$
30 novembre 2007				
Juste valeur	131 066	191 412	58 009	380 487
Taux moyen effectif	4,6 %	4,8 %	4,5 %	4,7 %

31 mai 2007

Juste valeur	3 437	3 474	918	7 829
Taux moyen effectif	4,2 %	3,9 %	4,2 %	4,1 %

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

6. Autres placements (suite)

Répartition par échéance (suite)

Instruments financiers dérivés

Échéance (en milliers)	Moins d'un mois \$	De 1 à 6 mois \$	6 mois et plus \$	Total \$
30 novembre 2007				
Juste valeur ¹				
Contrats d'options sur actions				
Ventes d'options d'achat		(5 644)	(3 517)	(9 161)
Achats d'options de vente		5 347	3 150	8 497
Ventes d'options de vente		(3 873)	(1 071)	(4 944)
Contrats d'options sur obligations				
Ventes d'options d'achat	-	(22)	(860)	(882)
Contrats à terme sur obligations	(1 185)	(2 942)	(671)	(4 798)
Contrats à terme sur indices boursiers	3 472	2 000		5 472
Contrats d'options sur indices boursiers				
Ventes d'options d'achat		(2 936)	(1 881)	(4 817)
Achats d'options de vente		3 532	3 391	6 923
Ventes d'options de vente		(1 700)	(1 511)	(3 211)
Contrats à terme sur devises	(6 337)	(779)		(7 116)
	(4 050)	(7 017)	(2 970)	(14 037)
Valeur notionnelle				
Contrats d'options sur actions				
Ventes d'options d'achat		53 677	62 285	115 962
Achats d'options de vente		50 472	57 414	107 886
Ventes d'options de vente		42 901	49 973	92 874
Contrats d'options sur obligations				
Ventes d'options d'achat	100 000	50 000	50 000	200 000
Contrats à terme sur obligations	421 100	599 700	25 000	1 045 800
Contrats à terme sur indices boursiers	50 000	25 000		75 000
Contrats d'options sur indices boursiers				
Ventes d'options d'achat		53 601	53 500	107 101
Achats d'options de vente		50 000	50 000	100 000
Ventes d'options de vente		42 500	45 000	87 500
Contrats à terme sur devises	206 766	565 627		772 393
31 mai 2007				
Juste valeur ¹				
Contrats d'options sur obligations				
Ventes d'options d'achat		-	(13)	(13)
Contrats à terme sur obligations		1 321	35 498	36 819
Contrats à terme sur indices boursiers	-	(377)		(377)
Contrats d'options sur indices boursiers				
Ventes d'options d'achat		(6 017)	(2 544)	(8 561)
Achats d'options de vente		815	443	1 258
Ventes d'options de vente		(359)	(149)	(508)
Contrats à terme sur devises	2 899	101		3 000
	2 899	(4 516)	33 235	31 618
Valeur notionnelle				
Contrats d'options sur obligations				
Ventes d'options d'achat		15 000	150 000	165 000
Contrats à terme sur obligations		485 735	945 000	1 430 735
Contrats à terme sur indices boursiers	40 627	25 000		65 627
Contrats d'options sur indices boursiers				
Ventes d'options d'achat		55 500	27 750	83 250
Achats d'options de vente		48 125	24 375	72 500
Ventes d'options de vente		42 500	21 250	63 750
Contrats à terme sur devises	79 601	563 010		642 611

1. La juste valeur nette des instruments financiers dérivés est de -14,0 millions \$ (31 mai 2007, 31,6 millions \$). La juste valeur de ces instruments pour lesquels la valeur est positive est de 24,7 millions \$ (31 mai 2007, 46,7 millions \$) et est présentée aux Autres placements. Ceux dont la valeur est négative est de 38,7 millions \$ (31 mai 2007, 15,1 millions \$) et est présentée aux Crédoiteurs.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
Notes complémentaires

6. Autres placements (suite)

Répartition de la juste valeur par secteur d'activité¹

(en milliers)	Actions et parts \$	Obligations \$	Instruments du marché monétaire \$	Total \$
30 novembre 2007				
Gouvernements et organismes gouvernementaux		1 308 306	20 270	1 328 576
Institutions financières	70 545	917 369	278 683	1 266 597
Investissements technologiques	134 137	65 865		200 002
Manufacturier et primaire	755 463	261 811	32 978	1 050 252
Services et tourisme	495 937	128 602	48 556	673 095
	1 456 082	2 681 953	380 487	4 518 522
31 mai 2007				
Gouvernements et organismes gouvernementaux		1 550 226	2 807	1 553 033
Institutions financières	38 640	1 031 616	4 913	1 075 169
Investissements technologiques	110 773	52 246		163 019
Manufacturier et primaire	781 286	201 523		982 809
Services et tourisme	390 868	265 037	109	656 014
	1 321 567	3 100 648	7 829	4 430 044

1. Cette répartition ne tient pas compte de l'impact des changements de répartition d'actifs découlant des instruments financiers dérivés.

7. Prêts de titres

Dans le cours normal des affaires, le Fonds effectue des opérations de prêts de titres afin de dégager des produits supplémentaires et obtient en échange des garanties ou des éléments d'actif représentant un montant minimal prescrit par toute loi applicable ou un pourcentage pouvant varier en fonction des meilleures pratiques. Selon les titres prêtés, ce pourcentage se situe entre 102 % et 106 % (31 mai 2007, entre 102 % et 115 %) et la juste valeur de l'ensemble des titres prêtés s'établit à 449 millions \$ (31 mai 2007, 379 millions \$).

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
Notes complémentaires

8. Immobilisations

(en milliers)	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût non amorti \$
30 novembre 2007			
Bâtisses	66 767	9 320	57 447
Mobilier et équipement de bureau	16 250	13 618	2 632
Équipement informatique	7 540	5 377	2 163
Développement informatique	18 036	16 464	1 572
	108 593	44 779	63 814
31 mai 2007			
Bâtisses	66 767	8 416	58 351
Mobilier et équipement de bureau	16 213	12 918	3 295
Équipement informatique	7 361	4 832	2 529
Développement informatique	17 307	16 200	1 107
	107 648	42 366	65 282

Le coût non amorti de la partie de la bâtisse destinée à la location est de 26,0 millions \$ (31 mai 2007, 26,4 millions \$).

9. Montants sous gestion

Les montants sous gestion sont remboursables sur demande et renouvelables mensuellement. Ils portent intérêts selon un taux établi en fonction du taux de rendement des Autres placements. Ainsi la juste valeur de ces montants sous gestion provenant de fonds régionaux et spécialisés, correspond à leur valeur comptable. Le taux d'intérêt au 30 novembre 2007 et au 31 mai 2007 est de 4,75 %.

10. Marges de crédit

Le Fonds dispose de marges de crédit d'un montant de 40,0 millions \$ (31 mai 2007, 40,0 millions \$). Ces marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel et sont renouvelables annuellement. Au 30 novembre 2007 et au 31 mai 2007, ces marges ne sont pas utilisées.

11. Actif net

Capital-actions

Autorisé

Actions catégorie A

Nombre illimité d'actions catégorie A à être émises en séries 1 et 2, sans valeur nominale, avec droit de vote, rachetables et non aliénables à moins d'une autorisation du conseil d'administration.

Les actions catégorie A, séries 1 et 2, comportent le droit d'être échangées entre elles et prennent rang également entre elles. Cependant, les actions catégorie A, série 1, ne peuvent être émises qu'à une personne physique qui demande leur transfert à un fiduciaire dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-retraite.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
Notes complémentaires

11 Actif net (suite)

Capital-actions (suite)

Autorisé (suite)

Actions catégorie G

Nombre illimité d'actions catégorie G, sans valeur nominale, sans droit de vote, sans droit au dividende, non transférables et non rachetables. Advenant la dissolution, la liquidation ou toute autre distribution totale ou partielle des biens du Fonds, ces actions confèrent à leur détenteur le droit d'être remboursé après que tous les détenteurs d'actions de catégorie A aient été remboursés.

Actions catégorie B

Nombre illimité d'actions catégorie B, sans valeur nominale, sans droit de vote, non participantes, donnant droit à un dividende préférentiel dont le taux est fixé par le conseil d'administration. En cas de liquidation, elles prennent rang avant les actions catégories A et G.

Souscrit

Le capital souscrit représente les sommes d'argent encaissées et pour lesquelles aucune action de catégorie A ne peut être émise en contrepartie en vertu de la politique d'achat de gré à gré. Ces sommes d'argent feront l'objet d'une émission d'actions de catégorie A au moment prévu dans la politique, au prix de l'action en vigueur à cette date.

Modalités de rachat

L'action catégorie A n'est généralement rachetable que si la personne qui l'a acquise du Fonds a atteint l'âge de 55 ans et s'est prévalu d'un droit à la préretraite ou à la retraite ou si elle a atteint l'âge de 65 ans. Le prix de rachat est fixé semestriellement sur la base de la valeur du Fonds.

Les actionnaires peuvent également retirer leur mise de fonds dans un délai de 60 jours de la date de souscription ou de la date de la première retenue sur le salaire, au prix payé, mais ce rachat entraîne la perte du crédit d'impôt.

Le Fonds ne peut acheter de gré à gré une action catégorie A que dans la mesure et les cas prévus par la politique adoptée par le conseil d'administration et approuvée par le ministre des Finances.

Virement

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 8 novembre 2003, les actionnaires ont ratifié le règlement n° 68 qui permet aux administrateurs, par simple résolution, d'augmenter ou de réduire le montant du capital-actions émis et payé afférent aux actions catégorie A, série 1, en circulation et d'imputer tout surplus d'apport à la réduction ou à l'élimination du déficit.

Au cours de la période, les administrateurs du Fonds ont approuvé une résolution visant à augmenter le capital émis et payé des actions catégorie A, série 1, d'un montant de 60 millions \$ (30 novembre 2006, 30 millions \$) par virement des bénéfices non répartis.

Au 30 novembre 2007, le Fonds avait procédé à des virements des bénéfices non répartis au capital-actions pour un montant cumulatif de 1 184 millions \$.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
Notes complémentaires

11. Actif net (suite)

Capital émis et payé et souscrit

	Capital-actions						Total
	Émis				Souscrit		
	Catégorie A		Catégorie G		Catégorie A		
	Série 1	Série 2	Nombre				
(en milliers)	Nombre	\$	Nombre	\$	et \$	\$	\$
30 novembre 2007							
Solde au début	280 932	6 272 301	3 696	77 326	20 125	389	6 370 141
Émissions d'actions	12 754	320 765	342	8 558			329 323
Variation nette des souscriptions d'actions						58	58
Rachats d'actions	(6 556)	(146 771)	(166)	(3 490)			(150 261)
Virement		60 000					60 000
Solde à la fin	287 130	6 506 295	3 872	82 394	20 125	447	6 609 261
30 novembre 2006							
Solde au début	273 754	5 968 803	3 712	76 489	20 125	346	6 065 763
Émissions d'actions	10 643	251 363	199	4 697			256 060
Variation nette des souscriptions d'actions						(22)	(22)
Rachats d'actions	(6 304)	(137 559)	(162)	(3 355)			(140 914)
Virement		30 000					30 000
Solde à la fin	278 093	6 112 607	3 749	77 831	20 125	324	6 210 887

Surplus d'apport

Le surplus d'apport provient de la réduction du capital émis et payé et de l'excédent de la valeur moyenne du capital-actions émis sur le prix payé lors du rachat d'actions.

12. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est partie à des réclamations et litiges. Le Fonds constitue des provisions lorsqu'il le juge nécessaire. De l'avis de la direction, le montant global du passif éventuel, net des provisions comptabilisées, n'aurait pas de répercussion défavorable significative sur la situation financière du Fonds.

13. Produits

La variation de la plus-value ou moins-value non réalisée de la période relative aux instruments financiers non cotés est positive de 7,2 millions \$.

Les intérêts sur les montants sous gestion d'un montant de 8,9 millions \$ (30 novembre 2006, 7,3 millions \$) sont présentés en diminution des produits d'intérêts et sont capitalisés aux montants sous gestion.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
Notes complémentaires

14. Charges d'exploitation

(en milliers)	6 mois	
	30 novembre 2007	30 novembre 2006
	\$	\$
Traitements et charges sociales	29 110	28 377
Frais d'occupation et loyers	4 352	4 809
Frais de publicité et d'information	4 758	4 286
Frais de transaction	925	1 119
Honoraires professionnels	2 939	5 193
Honoraires de gestion	3 328	2 742
Déplacements, voyages et représentation	1 168	1 118
Fournitures et matériel de bureau	1 024	1 012
Produits d'honoraires et autres produits	(2 591)	(2 577)
Produits de location	(1 887)	(1 830)
Taxe sur le capital	1 964	2 581
Amortissement du développement informatique	264	542
Amortissement des autres immobilisations	2 149	2 175
	47 503	49 547

15. Impôts

Les impôts sur les bénéficiaires se détaillent comme suit :

(en milliers)	6 mois	
	30 novembre 2007	30 novembre 2006
	\$	\$
Exigibles	(1 014)	1 060
Futurs	2 064	2 790
	1 050	3 850

Ces impôts diffèrent du montant qui serait obtenu si on appliquait le taux d'imposition de base combiné (provincial et fédéral) au bénéfice avant impôts. Cet écart est expliqué de la façon suivante :

(en milliers)	6 mois	
	30 novembre 2007	30 novembre 2006
	\$	\$
Impôts selon le taux d'imposition de base combiné 45,8 % (2006, 45,7 %)	6 218	82 329
Dividendes non imposables	(6 466)	(5 675)
Gain ou perte en capital et variation de la plus-value ou moins-value non réalisée		
Impôt provincial supplémentaire	(5 064)	5 529
Écart de taux et partie non déductible (non imposable)	16 091	(33 035)
Impôt fédéral remboursable	5 873	(14 949)
Déduction d'impôt provincial	7 156	(9 758)
Impôt en main remboursable au titre de dividendes	(22 021)	(17 235)
Impôt des grandes sociétés	-	(1 519)
Autres éléments	(737)	(1 837)
	1 050	3 850

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
Notes complémentaires

15. Impôts (suite)

Les éléments donnant lieu aux actifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

(en milliers)	30 novembre 2007	31 mai 2007
	\$	\$
Immobilisations	489	557
Investissements et autres	(404)	163
	85	720

Les éléments donnant lieu aux passifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

(en milliers)	30 novembre 2007	31 mai 2007
	\$	\$
Immobilisations	373	397
Investissements et autres	1 796	343
	2 169	740

Au fédéral, le Fonds est imposé selon les règles relatives aux sociétés de placement à capital variable. L'impôt payé sur les gains en capital est recouvrable à la suite de rachats d'actions ou par l'augmentation du capital versé lors des virements d'une partie des bénéfices non répartis au capital-actions émis et payé. Le solde de cet impôt d'un montant de 15,4 millions \$ (31 mai 2007, 16,9 millions \$) est inclus dans Débiteurs et autres actifs.

Le Fonds, ayant un statut de société privée, a accès à l'impôt en main remboursable au titre de dividendes (IMRTD). L'IMRTD est recouvrable par l'augmentation du capital versé lors de virements d'une partie des bénéfices non répartis au capital-actions émis et payé. De cet impôt de 22,4 millions \$ (31 mai 2007, 33,6 millions \$), un montant de 20,0 millions \$ (31 mai 2007, 33,3 millions \$) a été appliqué en réduction des impôts sur les bénéfices suite au virement approuvé par les administrateurs au cours de la période visant à récupérer cet impôt. Le solde est inclus dans Débiteurs et autres actifs.

16. Avantages sociaux futurs

Le 1^{er} janvier 2001, le Fonds a mis en place des régimes de retraite à prestations déterminées capitalisés et non capitalisés qui garantissent à la plupart de ses employés le paiement de prestations de retraite. Les prestations déterminées de ces régimes de retraite sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire annuel moyen. Ce dernier correspond à la moyenne annualisée du salaire pendant les 36 mois consécutifs de service qui produit la moyenne la plus élevée.

De plus, depuis le 1^{er} juillet 2003, le Fonds maintient un régime facultatif d'assurance individuelle pour les employés retraités.

Les obligations au titre des prestations constituées de ces régimes, évaluées par des actuaires indépendants, et les actifs à la juste valeur sont déterminés en date du 30 septembre 2007. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2006 et la prochaine évaluation sera effectuée au plus tard le 31 décembre 2009.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
Notes complémentaires

16. Avantages sociaux futurs (suite)

Les informations relatives aux régimes se présentent comme suit :

(en milliers)	6 mois			
	30 novembre 2007		30 novembre 2006	
	Régimes			
	de retraite	d'assurance	de retraite	d'assurance
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées				
Solde au début	60 680	1 281	46 176	1 741
Coût des services rendus	4 776	43	4 224	68
Intérêts débiteurs	1 626	33	1 306	47
Prestations versées	(270)	(4)	(674)	(3)
Gain actuariel	(2 843)			
Solde à la fin	63 969	1 353	51 032	1 853
Actifs des régimes				
Solde au début	47 674		37 920	
Cotisations du Fonds	2 480	4	1 730	3
Cotisations des employés	1 696		1 714	
Prestations versées	(270)	(4)	(674)	(3)
Rendement réel des actifs des régimes	179		744	
Solde à la fin	51 759	-	41 434	-
Rapprochement des obligations au titre des prestations constituées et des actifs des régimes				
Situation de capitalisation – déficit	(12 210)	(1 353)	(9 598)	(1 853)
Obligation initiale non amortie				748
Perte actuarielle nette non amortie	5 088	554	4 011	210
Coût (gain) non amorti des services passés	57	(316)	64	
Passif au titre des prestations constituées	(7 065)	(1 115)	(5 523)	(895)

Ce passif au titre des prestations constituées est présenté aux Crédoiteurs.

Informations complémentaires sur les actifs des régimes

Les actifs des régimes capitalisés sont détenus en fiducie et leur répartition est la suivante :

	30 novembre 2007	30 novembre 2006
	%	%
Fonds commun d'actions	58,3	59,7
Fonds commun d'obligations	39,8	39,6
Encaisse et autres	1,9	0,7
	100,0	100,0

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
Notes complémentaires

16. Avantages sociaux futurs (suite)

Les coûts constatés au cours de la période se détaillent comme suit :

(en milliers)	6 mois			
	30 novembre 2007		30 novembre 2006	
	Régimes			
	de retraite	d'assurance	de retraite	d'assurance
	\$	\$	\$	\$
Coût des services rendus au cours de la période,				
déduction faite des cotisations des employés	3 080	43	2 510	68
Intérêts débiteurs	1 626	33	1 306	47
Rendement réel des actifs des régimes	(179)		(744)	
Gain actuariel	(2 843)			
Coût avant ajustements pour tenir compte de la nature à long terme des avantages sociaux futurs	1 684	76	3 072	115
Écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes	(1 372)		(533)	
Écart entre le montant de la perte ou du gain actuariel constaté et le montant réel de la perte ou du gain actuariel sur l'obligation au titre des prestations constituées	2 921	18	7	3
Écart entre l'amortissement du coût ou du gain des services passés et les modifications effectives des régimes	4	(20)	3	
Amortissement de l'obligation initiale				36
Coûts constatés de la période	3 237	74	2 549	154

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, qui est constitué des cotisations du Fonds à ces régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ces régimes non capitalisés se chiffre à 2,5 millions \$ (30 novembre 2006, 1,7 millions \$).

Principales hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles ayant servi à déterminer les obligations du Fonds au titre des prestations constituées et les coûts constatés des régimes sont les suivantes :

	30 novembre 2007		30 novembre 2006	
	Régimes			
	de retraite	d'assurance	de retraite	d'assurance
	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations constituées				
<i>Taux à la fin de la période</i>				
Taux d'actualisation	5,25	5,00	5,25	5,25
Taux de croissance des salaires	3,50		3,50	
Coûts constatés au titre des prestations constituées				
<i>Taux à la fin de la période précédente</i>				
Taux d'actualisation	5,00	5,00	5,25	5,25
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	6,25		6,50	
Taux de croissance des salaires	3,50		3,50	

Au 31 mai 2007, le Fonds a déterminé le montant maximal annuel qu'il allait assumer par retraité en vertu du régime d'assurance. Cet engagement ne prévoit aucune augmentation dans le futur.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Notes complémentaires

17. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut des opérations avec des sociétés apparentées qui sont des entreprises contrôlées ou soumises à une influence notable. Plusieurs investissements du Fonds dans des entreprises sont considérés comme des sociétés apparentées compte tenu du niveau et de la nature de l'investissement. Les opérations consistent, essentiellement, en des produits d'intérêts et de dividendes sur les investissements et certaines charges d'exploitation, notamment de primes payées en vertu de régimes d'assurance.

Le Fonds, dont la majorité des administrateurs sont nommés par la FTQ, a versé 0,6 million \$ à cette dernière pour les périodes de six mois terminées les 30 novembre 2007 et 2006 en vertu d'un protocole et d'ententes pour rémunérer les services rendus principalement dans le cadre d'activités de formation économique, de bilans sociaux, de développement de l'actionnariat, de soutien et d'encadrement de certaines entités. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties.

Le Fonds a constitué la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) sous l'autorité de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et il en nomme les membres du conseil d'administration. Le Fonds lui a consenti un prêt de 5 millions \$, taux d'intérêt variable et conditionnel, d'une juste valeur de 3,6 millions \$ (31 mai 2007, 3,5 millions \$).

Le Fonds a consenti des prêts sans intérêts de 20 millions \$ d'une juste valeur de 18,5 millions \$ (31 mai 2007, 17,9 millions \$) aux Fonds étudiant solidarité travail du Québec (FESTQ), entités apparentées car le Fonds nomme certains administrateurs conjointement avec le gouvernement du Québec.

Ces prêts sont présentés au bilan sous Débiteurs et autres actifs.

18. Instruments financiers

Gestion des risques

La gestion du risque se fait à l'intérieur d'un cadre de gestion qui tient compte de la nature des activités ainsi que du niveau de risque que le Fonds considère raisonnable d'assumer en tenant compte du rapport risque-rendement souhaité et des attentes des actionnaires. Les instruments financiers sont gérés de façon intégrée et globale. Dans la poursuite de ses activités, le Fonds est exposé à différents risques, dont les principaux sont les suivants :

Risque de marché

Le risque de marché est inhérent à la participation du Fonds aux marchés financiers et correspond au risque que les fluctuations et la volatilité des taux d'intérêt, des taux de change et des cours des instruments financiers cotés entraînent des pertes. Les instruments financiers du Fonds sont surtout sensibles à une variation des taux d'intérêt du marché obligataire, au cours des actions cotées et à la fluctuation des instruments financiers non cotés.

Ce risque est géré en répartissant les instruments financiers dans plusieurs catégories (marché monétaire, obligations, fiducies de revenu, actions privilégiées, participations dans des sociétés privées, actions cotées, fonds de fonds de couverture, etc.) et en diversifiant les secteurs d'activité économique (sciences de la vie, services financiers, produits et services industriels, etc.) et géographiques, dans la mesure permise par la loi constitutive du Fonds. De plus, compte tenu des risques de change auxquels le Fonds est exposé, des mécanismes de protection courants sont utilisés.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit est lié à l'éventualité de subir une perte de valeur dans le cas où une entreprise partenaire, un émetteur ou une contrepartie à une transaction n'honorerait pas ses engagements. Ce risque est géré selon une politique qui notamment, fixe des balises et des limites par catégories d'actifs et par émetteur.

Des cibles sectorielles sont approuvées sur une base annuelle pour le secteur des investissements. En ce qui concerne les autres placements, des critères qui concernent la cote de crédit des émetteurs et des contreparties ainsi que les limites d'exposition par emprunteur ou contrepartie permettant une diversification prudente des actifs, prémunissent le Fonds contre les risques qu'un défaut de paiement affecte de manière significative les résultats.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
Notes complémentaires

18. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est lié à l'éventualité de subir une perte si le Fonds n'est pas en mesure de respecter ses engagements en versant les espèces nécessaires. Le Fonds doit assurer quotidiennement certaines sorties de fonds. Il y a sortie de fonds principalement au moment du rachat d'actions de catégorie A détenues par des actionnaires et au moment d'effectuer des investissements dans des entreprises.

La loi constitutive et la politique de gestion globale des actifs financiers font en sorte qu'une partie des actifs financiers est investie dans des titres négociables de qualité dans un marché organisé.

Instruments financiers dérivés

L'utilisation des instruments financiers dérivés est limitée à préserver la valeur des actifs, à faciliter les changements de répartition d'actifs, à gérer une partie du portefeuille de façon indiciaire, à faciliter la gestion des portefeuilles et à bonifier le rendement à l'intérieur des limites de risque allouées.

19. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de la période précédente ont été reclassés pour les rendre comparables à ceux de la période courante.

Le Fonds a appliqué de façon anticipée la Modification de la NOC-18, *Sociétés de placement* publiée en mars 2007. Celle-ci modifie les critères permettant d'identifier les participations dans des sociétés de placement qui doivent être consolidées. Ainsi, selon ces critères, les participations du Fonds dans des sociétés de placement sont évaluées et présentées à la juste valeur et non plus consolidées. Les chiffres comparatifs pour la période terminée le 30 novembre 2006 ont été retraités afin d'être sur la même base. Le retraitement a eu pour effet de diminuer respectivement de 7,3 millions \$ les produits et les charges, incluant les participations sans contrôle et de reclasser, au 1^{er} juin 2006, 12,1 millions \$ de bénéfices non répartis non réalisés aux bénéfices non répartis réalisés. Cette modification n'a eu aucun impact sur le bénéfice net et le bénéfice par action de la période de six mois terminée le 30 novembre 2006, ainsi que sur la valeur nette par action au 31 mai 2007.

20. Renseignements additionnels

Le relevé des investissements au coût ainsi que le répertoire des investissements au coût effectués par les fonds spécialisés sont disponibles au siège social du Fonds, sur son site Internet à l'adresse *fondsftq.com* et sur SEDAR à l'adresse *sedar.com*.